

# Insee Informations Rapides



31 juillet 2020

N° 2020-200

Indice des prix à la consommation - résultats provisoires (IPC) - juillet 2020

En juillet 2020, les prix à la consommation augmentent de 0,8 % sur un an

## Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 14 août 2020. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Par ailleurs, la crise sanitaire de la Covid-19 a affecté la qualité des données : les relevés de prix dans les points de vente physiques ont été suspendus entre le 16 mars et le 15 juin ; de plus, certains produits ont été indisponibles à l'achat. Cependant, en juillet, seul 1 % du panier de l'IPC est imputé du fait de la crise sanitaire, après un quart en juin.

Des informations complémentaires sont disponibles dans l'encadré « Pour en savoir plus ».

Sur un an, les prix à la consommation augmenteraient de +0,8 % en juillet 2020, après +0,2 % le mois précédent, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois. Cette hausse de l'inflation résulterait d'un rebond des produits manufacturés, en lien avec le décalage des soldes d'été, et d'une moindre baisse des prix de l'énergie. En revanche, les prix de l'alimentation et – dans une moindre mesure – des services et du tabac, ralentiraient.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,4 % après +0,1 % le mois précédent. Les prix des services accéléreraient, de manière saisonnière en période estivale, et ceux du tabac augmenteraient après avoir été stables le mois dernier. En revanche, les prix des produits alimentaires baissaient davantage et les prix de l'énergie ralentiraient. Enfin, les prix des produits manufacturés se stabiliseraient après avoir baissé le mois dernier.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé accélérerait à +0,9 %, après +0,2 % en juin. Sur un mois, il augmenterait de 0,4 %, après +0,1 % le mois précédent.

## Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

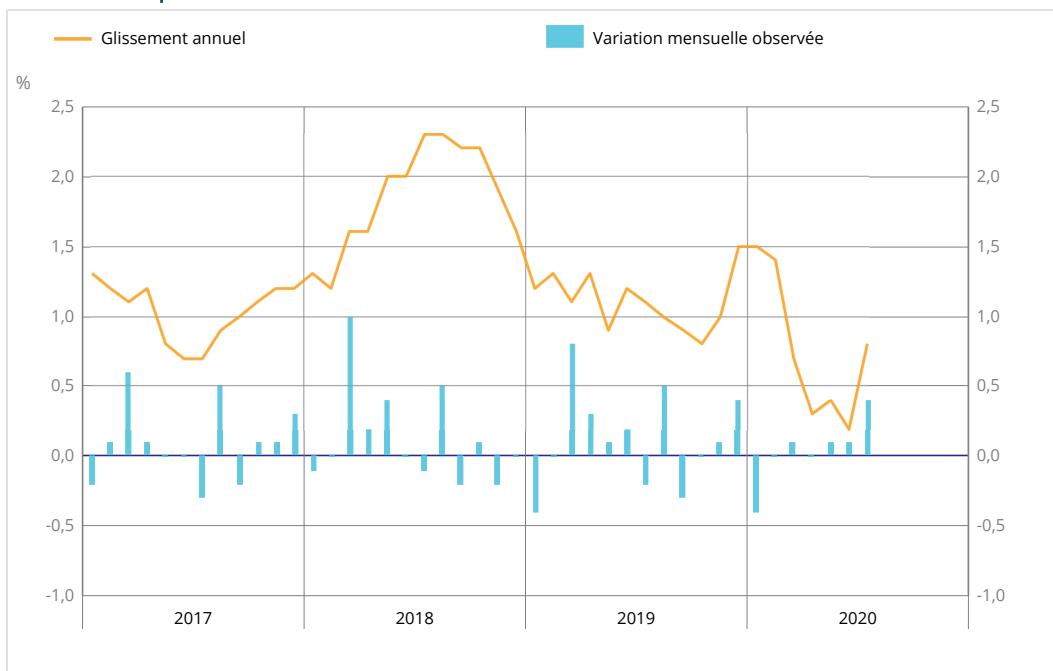
	Pondérations 2020	juillet 2019	juin 2020	juillet 2020 (p)
Ensemble IPC*	10000	1,1	0,2	0,8
Alimentation	1610	3,0	2,6	1,1
- Produits frais	230	6,8	11,8	2,2
- Autre alimentation	1380	2,3	1,0	0,9
Tabac	205	8,8	13,9	13,8
Énergie	808	0,8	-9,3	-7,4
Produits manufacturés	2491	-0,6	-1,0	1,8
Services	4886	1,1	1,1	1,0
Ensemble IPCH**	10000	1,3	0,2	0,9

(p) données provisoires

\*: indice des prix à la consommation

\*\*: indice des prix à la consommation harmonisé

## Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

### Pour en savoir plus

L'IPC est calculé à partir de données de caisses, de relevés effectués par les enquêteurs dans les points de vente physiques et de relevés effectués de manière centralisée (relevés sur internet, données administratives).

La collecte de prix effectuée par les enquêteurs sur le terrain (représentant plus de quatre dixièmes de l'indice des prix à la consommation) a été suspendue entre le 16 mars et le 15 juin. Malgré la mise en place de nouveaux modes de collecte (collecte de prix sur internet, collecte par téléphone, recours accru aux données de caisses), la qualité des indices d'avril, mai et juin (et dans une moindre mesure de mars) a été affectée ; de ce fait, les évolutions mensuelles entre juin et juillet 2020 doivent être considérées avec plus de prudence. Par ailleurs, quelques produits n'étaient plus disponibles à la vente. Ces prix, manquants parce que les produits ne sont plus vendus, ont été imputés conformément aux directives européennes.

Pour plus d'informations, [#documentation](https://insee.fr/fr/statistiques/4635777)

Définition :

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France hors Mayotte.

Publication des résultats définitifs : le 14 août 2020 à 8h45

Prochaine parution : le 28 août 2020 à 8h45

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475